

Lausanne, le 25 janvier 2017

Rapport des vérificateurs des comptes 2016 du GRMHST

Monsieur le président, Mesdames et Messieurs, chers membres

En vertu du mandat qui nous a été confié, nous avons procédé, le 11 janvier 2016, à Genève, à la vérification des comptes du GRMHST, ces derniers sont tenus par notre trésorier, Pierre-André Girardin.

Nous avons trouvé les comptes très bien tenus et conformes à la vérité. Nous avons pu vérifier la correspondance des résultats dans les comptes des pertes et profits ainsi que de la justesse du bilan.

Nous avons constaté que la fortune de la société au 31 décembre 2016 s'élevait à

CHF 76187.21

et que l'exercice se solde par un bénéfice durant cette année de

CHF 2388.58

Au vu de ce qui précède, nous proposons à l'Assemblée générale d'accepter les comptes du GRMHST tels qu'ils vous ont été présentés, de donner décharge au trésorier et de lui adresser nos compliments et nos remerciements.

Nous vous demandons d'autre part de nous donner décharge de notre mandat.

Les vérificateurs de comptes :

Michèle Berode Daniel Ramaciotti